



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Accompagnement des parents d'enfants atteints de cancers

Question écrite n° 9032

### Texte de la question

M. Frédéric Boccaletti interroge M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur l'accompagnement des familles dont un enfant est touché par la maladie. La proposition de loi n° 277 initiée par M. Vincent Thiébaud, visant à optimiser la protection et l'accompagnement des parents d'enfants atteints de cancers, de maladies graves et de handicaps a été votée à l'unanimité des députés le 4 décembre 2024. Depuis, le ministère ne l'a pas portée à l'ordre du jour du Sénat. Pourtant, son application répondrait à une urgence sociale pour des centaines d'enfants et leurs familles (« zéro à charge » pour les soins de ville dispensés aux enfants évitant le renoncement à ces soins primordiaux, droit à un hébergement temporaire non médicalisé proche des hôpitaux pour les parents qui résident loin et des mesures de simplifications administratives très attendues). D'autre part, un amendement porté également par le député Thiébaud puis par la sénatrice Schalck visant à allouer 15 millions d'euros complémentaires à la recherche sur les cancers pédiatriques, soit 20 millions d'euros annuels, a été voté fin 2024. Ce budget, finalement alloué pour 2025 après n'avoir pas été pris en compte dans un premier temps, est directement lié à la sauvegarde des vies d'enfants. Des milliers de familles sont dans la crainte de ne pas le voir pérennisé. Il serait inconcevable pour ces familles touchées par la maladie et plus encore pour la représentation nationale et le peuple Français, que des économies soient faites sur la recherche fondamentale, épidémiologique et clinique portant sur les cancers des enfants. Il lui demande donc quand il fera le nécessaire pour inscrire la proposition de loi n° 277 à l'ordre du jour du Sénat. Il lui demande également si le fonds dédié à la recherche sur les cancers pédiatriques sera bien pérennisé pour 2026.

### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Boccaletti](#)

**Circonscription :** Var (7<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9032

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** [Santé et accès aux soins](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et accès aux soins](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 juillet 2025](#), page 6752